

## ***Quelques idées sur Saint-Cyr sous le 1<sup>er</sup> Empire***<sup>1</sup>

par le général (ER) Bertrand PÂRIS (Maréchal de Turenne 1973 – 1975)

### **Les prémices**

Lorsque le Premier consul imagine l'École spéciale militaire, l'économie générale de son projet est parfaitement réglée comme en témoignent les textes fondateurs : « *Il sera établi dans une des places fortes de la République, une École spéciale militaire destinée à enseigner à une portion des élèves sortis des lycées les éléments de l'art de la guerre (...) Sur les cinq cents élèves, deux cents seront pris parmi les élèves nationaux des lycées et trois cents parmi les pensionnaires et les élèves, d'après l'examen qu'ils subiront chaque année ; il sera admis cent des premiers et cent cinquante des seconds ; ils seront entretenus pendant deux ans aux frais de la République dans l'École spéciale militaire : ces deux années seront comptées pour temps de service.* »<sup>2</sup>

La loi est précisée par un arrêté<sup>3</sup> qui aboutit au projet suivant : l'école recrute sur examen du niveau de la troisième des élèves âgés de seize à dix-huit ans issus des lycées ou des Prytanées (élèves aux frais de la République) ou pensionnaires (élèves dont les parents assurent une pension de 1 200 francs). La scolarité est de deux ans.

### **De la théorie à la pratique**

La discipline est très dure car Bonaparte se souvient du relâchement qu'il avait observé dans les écoles militaires de l'Ancien Régime et il veut des officiers capables de commander ses vétérans des campagnes de la Révolution au Consulat. Donc si l'École spéciale militaire s'inscrit dans le plan global de la nouvelle instruction publique, il n'en faut pas moins remplacer des chefs de section ayant plusieurs campagnes à leur actif, et c'est à cela que pense le Premier consul<sup>4</sup>.

Du 27 mars 1802 au 16 mai 1803, la France est en paix, l'École spéciale militaire aura pour mission de faire de ces adolescents des "moustachus".

La déclaration de guerre des Anglais fait voler en éclats l'organisation de l'école naissante. Parmi les premiers élèves, intégrés en juin-juillet 1803, vingt-six sortent sous-lieutenants fin décembre (soit cinq à six mois au lieu des deux ans d'études prévus) et dix-neuf en janvier 1804 ! Un "gros bataillon" de vingt-cinq sortira en novembre 1804 après seize à dix-sept mois d'études<sup>5</sup>.

Par la suite l'organisation de la scolarité à l'E.S.M. sera très fluctuante, et les conditions en termes d'âge à l'entrée, de durée et de répartition entre élèves et pensionnaires ne seront pratiquement jamais respectées jusqu'à la dissolution de

l'École en juillet 1815. Le tableau joint montre que la durée de scolarité a été très variable au cours de ces dix-sept années. La campagne d'Espagne en préparation crée un énorme appel d'air ; environ cinq cents élèves sont promus en 1807, la quasi-totalité ne passe pas plus de six mois à Saint-Cyr.

Il n'y a plus d'intégration à l'automne (le 1<sup>er</sup> octobre pendant plus de cent ans) ni de sortie à l'été. Les élèves sont convoqués à des dates aléatoires tout au long de l'année, souvent en fonction des lits disponibles, et sortent lorsqu'ils sont prêts, mais en observant un certain nombre de promotions annuelles (voir tableau). Ainsi 80 % des jeunes sous-lieutenants quittent l'École en groupes, soit par promotions, les autres individuellement.

Ajoutons à cela que certains restent quelques semaines, quelques mois parfois, à l'École comme gradailles ou instructeurs. Dans ces conditions il est très difficile de parler de promotion au sens où nous l'entendons actuellement : ni nombre pour Cyr, année d'entrée pour l'X ou année de sortie pour d'autres grandes écoles. Pour classer ces officiers il est donc retenue l'année de sortie de Fontainebleau ou de Saint-Cyr comme millésime de promotion.

### **Le baptême du feu**

Le premier saint-cyrien mort au combat est Jean-Baptiste Bichier des Roches, le 3 octobre 1805. Il servait au 52<sup>e</sup> de Ligne dans le corps d'armée de Masséna lors de la bataille qui, à Caldiero en Italie, l'avait opposé à l'archiduc Charles d'Autriche. Il avait dix-neuf ans. Anselme de Lafforgue, sous-lieutenant au 30<sup>e</sup> de Ligne, meurt le 27 octobre suivant lors du passage de l'Inn dans la marche de nos armées vers Vienne.

La bataille d'Austerlitz coûte à la famille saint-cyrienne trois sous-lieutenants : Louis Beck du 18<sup>e</sup> de Ligne, Jean Anselme Saulnier du 3<sup>e</sup> de Ligne, tous les deux du 4<sup>e</sup> C.A. de Soult, et Denis Bloume du 48<sup>e</sup> de Ligne (Corps de Davout) ; ce dernier est mort le 2 février 1806 des suites de ses blessures à l'hôpital de l'évêché de Brünn.

Sur un peu plus de cinq mille élèves passés par Fontainebleau puis Saint-Cyr, un quart est resté sur les champs de bataille : Eylau, Essling, Wagram, Borodino ont été parmi les plus meurtriers. Même si les campagnes de Russie puis d'Allemagne ont été un désastre humain, que ce soit au combat ou du fait des épidémies de typhus (Vilna en 1812 et Mayence en 1814), c'est la guerre d'Espagne qui a été, de loin, la plus meurtrière. La péninsule ibérique a été le tombeau de l'Empire, on ne le dit jamais assez. Si le nombre de morts est exact ou très proche de la réalité, celui des blessés est probablement sous-estimé. Son appréciation réaliste demande

un travail colossal car pour cela il faut ouvrir tous les dossiers. Il est toutefois possible de proposer une approche pour les promotions de 1806 : environ 186 élèves ont été blessés soit 30 % de l'effectif promu. Si on les additionne aux 198 morts de cette même année, cela fait 61 % de la promotion hors de combat.

### Que sont-ils devenus ?

La première Restauration provoque à l'été 1814 une réorganisation de l'armée ; de nombreux placements en demi-solde affectent d'anciens saint-cyriens. Ceux qui y échappent rejoignent majoritairement l'Empereur durant les Cent-Jours, une partie des autres est réintégrée au printemps 1815. Mais à l'été 1815, c'est une toute autre histoire qui se joue : l'armée française est purement et simplement licenciée en vue d'être épurée ; nous sommes en pleine Terreur blanche. À partir de février 1816 les cyrards qui avaient montré patte blanche sont réintégrés, et ce jusque vers 1819. Les anciens artilleurs doivent passer un examen en vue de montrer leur aptitude à servir dans cette arme ; ceux qui échouent, nombreux, soit quittent l'armée, soit changent d'arme.

Au final, on peut dire que la très grande majorité des saint-cyriens de l'Empire ayant poursuivi une carrière sous la Restauration sont partis avec le grade de capitaine. Seuls 61 généraux de division et 56 de brigade ont été dénombrés soit seulement 2 % des élèves passés par l'École.

**Tableau récapitulatif des promotions de l'Empire**

Année de sortie	Nombre de promotions	Nombre d'élèves	Durée moyenne de formation (en mois)	Tués ou décédés des suites du combat	% de tués et décédés	Blessés	% de blessés
1803	1	23	5	11	48	Inconnu	
1804	8	113	9	39	35	12	11
1805	6	218	13,7	78	36	41	19
1806	10	630	12	198	31	186	30
1807	17	497	5,5	128	26		26
1808	2	212	11	61	29		29
1809	5	434	20	96	22		22
1810	4	359	17	66	18		18
1811	6	218	22	68	31		31
1812	10	657	26	155	24		24
1813	11	830	10	107	13		13
1814	6	547	9	12	2		2
1815	1	365	peu révélateur	4	1		1
<b>TOTAL</b>	<b>87</b>	<b>5103</b>		<b>1023</b>			

## Fantassins seulement ?

Saint-Cyr formait initialement des fantassins et des cavaliers. Alerté à partir de 1811, par un taux d'encadrement insuffisant dans les régiments d'artillerie, Napoléon prend un décret <sup>6</sup> disposant que 10 % des élèves de Saint-Cyr seraient désormais destinés à l'artillerie. Pour ce faire, la scolarité est adaptée ; les cours d'histoire ou d'administration sont remplacés par des maths. Les élèves passeront deux ans à Saint-Cyr puis suivront une sorte d'application de trois mois à La Flèche avant de rejoindre des régiments d'artillerie à pied pour la plupart, l'artillerie à cheval restant en principe l'apanage des X. On observe que les dispositions du projet sont respectées... au début. Par exemple, l'élève Birouste intègre le 6 novembre 1809 et quitte le Prytanée le 12 avril 1812 pour le 1<sup>er</sup> R.A.<sup>7</sup> à cheval. Mais l'élève Descarrières, intégré le 4 juin 1812 a rejoint le 6<sup>e</sup> R.A. à pied le 30 janvier suivant, soit après une scolarité de huit mois seulement <sup>8</sup>. Sont ainsi sorties trois promos d'artilleurs en 1812, trois en 1813 et une d'artillerie de marine <sup>9</sup>, et une en 1814. Mais à partir de 1813, ces "Marie-Louise" artilleurs n'effectuent que quelques mois de formation seulement. Pour ce qui est des cavaliers, ils ont cessé d'être formés à Saint-Cyr lors de l'ouverture de l'École de Saint-Germain en 1809.

---

<sup>1</sup> Cet article qui a vocation à être enrichi, se situe en amont des deux articles déjà publiés sur les années 1814 et 1815 (Le Casoar, n° 213 d'avril 2014 et n° 219 d'octobre 2015)

<sup>2</sup> Loi du 11 floréal an X, titre VI.

<sup>3</sup> Du 8 pluviôse an XI (28.01.1803).

<sup>4</sup> TITEUX (LCL.), *Saint-Cyr et l'École spéciale militaire en France*, Paris, Firmin-Didot.

<sup>5</sup> S.H.D. dossiers des intéressés en série 2Ye.

<sup>6</sup> 14 juin 1811.

<sup>7</sup> S.H.D. dossier 2Ye 363. Cet officier échouera aux examens de maintien dans l'artillerie et passera dans la cavalerie.

<sup>8</sup> Base Leonore, dossier LH/2087/27.

<sup>9</sup> Les régiments d'artillerie de marine étaient armés par des artilleurs sans canons ! Ils servaient ce qu'ils trouvaient ou prenaient à l'ennemi.